

Mobilisation lycéenne : **Le recteur dialogue avec les représentants des lycéens**

Emmanuel Roux, Recteur de l'académie de Nice :

« J'ai réuni ce matin le Conseil académique de la vie lycéenne afin de donner toute sa place à la parole des lycéens. Leurs représentants ont pu exprimer leurs préoccupations, leurs attentes et leurs propositions.

Quatre grandes préoccupations se dégagent de ces échanges : l'organisation des emplois du temps, les conditions liées au bâti scolaire, l'orientation et la nécessité de renforcer le dialogue avec les lycéens. À chacune de ces préoccupations doivent correspondre des réponses concrètes. Sur les emplois du temps, nous devons travailler avec les établissements afin de **rechercher**, chaque fois que cela est possible, **une organisation plus adaptée** aux besoins des élèves. Les questions liées aux **locaux et aux conditions matérielles doivent être traitées en lien étroit avec la Région Sud, dans le cadre de ses compétences**. Pour répondre au besoin de **dialogue exprimé par les lycéens, les conseils de la vie lycéenne doivent être réunis plus régulièrement**, aussi bien dans les établissements qu'à l'échelle académique. Enfin, face aux interrogations sur l'orientation, **j'ai engagé dès mon arrivée, une réflexion académique sur le parcours de l'élève, de l'école primaire à l'enseignement supérieur pour mieux accompagner l'orientation et l'insertion.**

Cet échange constitue une première étape d'un **dialogue que je souhaite poursuivre à tous les niveaux**. Une plateforme nationale de concertation ouvrira lundi 5 octobre et, dans l'académie, les conseils de la vie lycéenne seront réunis dans les meilleurs délais au sein des établissements.

Je souhaite également que ce dialogue associe pleinement l'ensemble de la communauté éducative. Je réunirai ainsi cet après-midi les représentants des personnels. Une rencontre sera également organisée très prochainement avec les représentants des parents d'élèves. Il est essentiel que chacun puisse être entendu et que nous puissions collectivement apporter des réponses aux préoccupations exprimées.

Ce dialogue ne peut toutefois se construire que dans un cadre serein et respectueux de chacun.

Depuis lundi, la mobilisation lycéenne a donné lieu, dans les Alpes-Maritimes et dans le Var, à des violences d'une gravité inédite aux abords de plusieurs établissements. **Je condamne avec la plus grande fermeté ces violences. Elles ne doivent pas être confondues avec l'expression légitime des lycéens, qui ont le droit de faire entendre leurs préoccupations dans un cadre pacifique.**

Lorsqu'un blocage d'établissement s'accompagne de violences, il fait courir des risques majeurs à tous, et d'abord aux élèves eux-mêmes. Il ne permet pas davantage de répondre aux difficultés exprimées. **Le dialogue que nous engageons doit précisément permettre à chacun de faire entendre sa voix sans mettre en danger les élèves ni les personnels.**

Des chefs d'établissement, des personnels d'éducation, des enseignants et d'autres **personnels font l'objet de menaces, parfois de mort**, sur les réseaux sociaux. **Ces faits sont systématiquement signalés à l'autorité judiciaire. J'ai personnellement pris contact avec plusieurs des personnels visés, auxquels la protection fonctionnelle a été immédiatement accordée. Aucune violence, aucune menace et aucune intimidation à l'encontre des personnels de l'Éducation nationale ne sera tolérée.**

Je veux exprimer mon soutien plein et entier à l'ensemble des personnels mobilisés depuis plusieurs jours pour assurer la sécurité et l'accompagnement des élèves, dans des conditions souvent très difficiles. Ils le font avec sang-froid et avec un sens profond du service public. Je salue également la mobilisation des forces de l'ordre.

En lien avec l'autorité préfectorale, il a été décidé que les cours seraient assurés à distance aujourd'hui dans une vingtaine de lycées de l'académie, afin de protéger les élèves et les personnels. Dans les autres établissements, les chefs d'établissement peuvent prendre, si la situation l'exige, toute mesure de mise en sécurité. »

Contact presse :

Samuel Anthon - Attaché de presse : 06 03 67 29 79

Emilie Chapu-Mazabraud - Directrice de la Communication : 06 82 05 04 80